

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2021

COMPTE RENDU

Le 18 janvier 2021 à 20 heures, le Conseil Municipal a été réuni sous la présidence de Rodolphe THOMAS, Maire, à la suite de la convocation qu'il a adressée le 8 janvier 2021.

PRESENTS :

Rodolphe THOMAS, Laurent MATA, Caroline BOISSET, Erwann BERNET, Agnès DOLHEM, Philippe HANNOT, Baya MOUNKAR, Abderrahmane ZERROUKY, Ghislaine RIBALTA, Frédéric CARLUER, Lamia MEKKAOUI, Patrick MAROLE, Karine BACHELEY, Yannick GERNY, Dada MUSAFIRI, Salima REGAIA, Gérard THOUMINE, Sylvie DUMONT-PRIEUX, Tony PLEY, Sylvie MOUTIERS, Sengded CHANTHAPANYA, Sylvain GODIER, Cyrille BONNE, Lou HIVER, Catherine JANICKI, Vincent LOUVET, Hélène FREREUX CHATELIER, Elise CASSETTO-GADRAT, Smaïl CHADLI, Jean-François ALY, formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs de : Najat MASDAN à Rodolphe THOMAS
Jérôme LANGLOIS à Caroline BOISSET
Georges DECORDE-CACO à Lamia MEKKAOUI
Sylvie MICHEL à Ghislaine RIBALTA
Jean-Christophe GAUCHARD à Hélène FREREUX CHATELIER

SECRETARE DE SEANCE : Abderrahmane ZERROUKY

Une minute de silence est respectée par les élus du conseil municipal en mémoire de M. Philippe BERNARD, décédé récemment, et qui fut le directeur de cabinet de M. François GEINDRE.

En introduction de séance, Monsieur le Maire dresse un bilan de la situation liée à la Covid-19.

La parole est laissée aux élus de l'opposition.

La séance est ouverte à 20h45.

En introduction de séance, sont exposées aux élus :

- Une présentation du service Action sociale et du service Mission emploi par M. Erwann BERNET
- Une présentation du service Atelier Santé Ville par Mme Dada MUSAFIRI
- Une présentation du service Programme de Réussite éducative par Mme Karine BACHELEY

La parole est également laissée aux élus de l'opposition afin que ces derniers puissent échanger sur les sujets présentés.

Budget principal - Décision modificative n° 2020-05

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Laurent MATA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ADOPTE le projet de décision modificative du budget principal présenté dans les tableaux ci-dessus, qui se résume ainsi par chapitre :

Fonctionnement

Dépenses	Chapitre 920	-25 000.00 €
	Chapitre 921	20 000.00 €
	Chapitre 929	5 000.00 €
	Total	0.00 €

- AUTORISE le versement de la subvention de 60 000 € au budget annexe des opérations économiques inscrite au budget principal par la décision modificative n°2020-01.

Acomptes sur subventions

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Laurent MATA, après en avoir délibéré :

- APPROUVE cette pratique en 2021, en versant aux associations mentionnées dans le tableau joint, un acompte à verser en janvier 2021 égal à 30% de la subvention 2020 et 2019 pour ce qui concerne la subvention à l'ADMH pour l'organisation du festival de Beauregard. Cet acompte sera à valoir sur la subvention qui sera attribuée en 2021.

- ✓ A l'unanimité par 35 voix pour (0 contre, 0 abstention) : Caen Canoë Kayak, Comédie de Caen, Hérouville Basket, Cap Sport, Volley Club Hérouville, SCH Athlétisme, Les Artistochats, Club des Marsouins, Rugby Club Hérouvillais, Judo Club, Club d'Escrime « La Rapière », Artefact Prod
- ✓ A l'unanimité par 24 voix pour (0 contre, 0 abstention) : Centre communal d'Action Sociale ;
n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
M. le Maire, M. Bernet, Mme Moutiers, M. Thoumine, Mme Dumont-Prieux, Mme Janicki, Mme Ribalta, Mme Bacheley, M. Chadli
- ✓ A l'unanimité par 33 voix pour (0 contre, 0 abstention) : Association AQJ ;
n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
M. Bernet et M. Zerrouky
- ✓ A l'unanimité par 34 voix pour (0 contre, 0 abstention) : Association Maison des Jeunes et de la Culture ;
n'a pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
M. Hannot
- ✓ A l'unanimité par 28 voix pour (0 contre, 0 abstention) : Association LARU
n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
Mme Moutiers, Mme Mekkaoui, Mme Ribalta, M. Marole, M. Gauchard (pouvoir à Mme Fréreau Chatelier)
- ✓ A l'unanimité par 33 voix pour (0 contre, 0 abstention) : Association Saison Musicale
n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
Mme Dolhelm et M. Decorde-Caco (pouvoir à Mme Mekkaoui)
- ✓ A l'unanimité par 31 voix pour (0 contre, 0 abstention) : ADMH et ADMH Festival Beauregard
n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
Mme Dolhem, M. Zerrouky, Mme Boisset
- ✓ A l'unanimité par 30 voix pour (0 contre, 0 abstention) : ELSH
n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
M. Hannot, M. Zerrouky, M. Pley, M. Thoumine, M. Louvet
- ✓ A l'unanimité par 33 voix pour (0 contre, 0 abstention) : SCH Football
n'a pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
M. Pley et M. Carlier
- ✓ A l'unanimité par 30 voix pour (0 contre, 0 abstention) : S3A
n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
Mme Mekkaoui, Mme Mounkar, Mme Ribalta

Charte d'engagement entre les entreprises normandes et l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Rodolphe THOMAS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer la Charte d'engagement entre les entreprises normandes et l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers, jointe à la présente délibération, pour une durée de deux ans renouvelables,
- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Exonération de loyers pour les entreprises locataires de la Ville

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Frédéric CARLUER, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ APPROUVE l'application de l'exonération de loyer aux entreprises locataires de la Ville et qui respectent les critères d'éligibilité, conformément au tableau joint,
- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Avenant 2 : Convention d'Intervention de l'EPFN sur le site « La Varende »

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Ghislaine RIBALTA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer l'Avenant 2 à la Convention d'Intervention de l'EPFN sur le site « La Varende »,
- ❑ DECIDE d'appliquer les versements des acomptes stipulés à l'Article 4 de l'Avenant 2.

Monsieur LOUVET quitte la séance.

Actions inscrites dans le plan d'actions d'Inolya au titre de la TFPB - Projet d'un Jardin Partagé – Place de l'Œuf – Résidence Vérone – Grand Parc

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Erwann BERNET, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer les actes utiles et la convention dédiée au projet de Jardin Partagé (situé face au local occupé par Cap'Sport au 217 Grand Parc).

Monsieur LOUVET rentre en séance.

1106 Haute Folie – Déclassement d'une emprise par la ville d'environ 1527 m² issue des parcelles cadastrées CM numéros 42 et 50

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Ghislaine RIBALTA, après en avoir délibéré, et à la majorité :

- DECIDE de déclasser une emprise de 1527 m² du domaine public issue de la parcelle cadastrée en section CM numéros 42 et 50.

Subventions pour l'achat de vélos électriques

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Sylvain GODIER, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à verser les subventions telles qu'exposées dans la délibération.

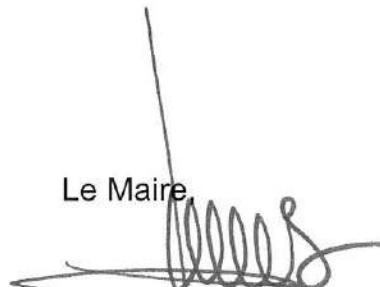
Compte rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Rodolphe THOMAS :

- PREND ACTE des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, selon la liste jointe

La séance est levée à 23h00.

Le Maire,



Rodolphe THOMAS

